

Aux Normes Fédérales

Autor(en): **Rivier, Anne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1517

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aux Normes Fédérales

Par Anne Rivier

ALEX N' A PAS EU BESOIN DE QUÉMANDER LA PROLONGATION DE SON CERTIFICAT DE MALADIE. LE DOCTEUR SCHMID LUI A RENOUVELÉ SES ORDONNANCES SANS BARGUIGNER. TOUJOURS À CAUSE DU BRUIT.

A peine sorti de la consultation, Alex a appelé sa femme au bureau. Elle était en séance, mais elle a tenu à le rassurer. « Tu vois bien qu'on te comprend, qu'on te croit. Tu dois être content, non ? »

A dire vrai, il est partagé. Entre le soulagement et l'anxiété. Deux semaines supplémentaires de convalescence, c'était un minimum. Mais deux semaines seul toute la sainte journée, livré pieds et poings liés à l'habituel boucan de son immeuble, il ne sait pas s'il va pouvoir gérer. Gérer : c'est le terme utilisé par le médecin. Aujourd'hui, on ne vit pas, on gère. Ses émotions, son image, ses conflits, son boulot.

Or, Alex, depuis quelques mois, ne gère plus. Il a peur de ses propres réactions. Imprévisibles, incontrôlables. Comme si, dans son cerveau, on avait sectionné un circuit. Transmission bloquée entre lui et lui. Cette impression constante qu'on lui en veut, qu'on l'attaque ou qu'on va l'attaquer.

Et puis ces accès d'angoisse, subits, disproportionnés. Quand ça le prend, il sombre dans un gouffre dont il ne sort jamais indemne. Il lui faut des heures pour remonter. Et autant pour se décharger de cette colère qui lui coupe le souffle. En attendant, il guette le va-et-vient de ses voisins. Les espionne, tapi dans la cage d'escalier, se colle à leurs portes pour déterminer avec certitude la provenance de l'agression sonore intolérable dont il semble être l'unique victime.

Après six ans de travail de nuit, l'hypersensibilité au bruit est un phénomène explicable. Mais qu'elle dure si longtemps après la reprise d'un horaire normal, voilà qui inquiète le docteur Schmid.

Lorsque le service des Ressources Humaines lui avait annoncé qu'il allait rejoindre la cohorte des employés de jour, Alex s'était pourtant tellement réjoui. Sa femme était ravie. Ils pourraient revivre les choses ensemble, le cinéma, les fêtes entre amis.

Profitant de l'euphorie ambiante, il avait reparlé d'un bébé. Là, sa femme s'était cabrée. Pas maintenant. Son job la passionnait, elle était en pleine ascension professionnelle. Et puis, travailleur diurne, Alex gagnerait moins... Avec leur nouvel appartement qui coûtait le lard du chat !

Cet appartement, ils l'avaient visité plusieurs fois avant de se décider. À cause du bruit. Parce que le bruit, ils avaient donné, bloqués au centre ville dans une de ces tours des années de surchauffe. Murs de papier, planchers de carton, incivilités des locataires. Plus d'intimité, plus de sphère privée.

Ils avaient choisi un immeuble en construction, dans un

quartier réputé sans histoire. Ils avaient sondé l'architecte, cuisiné le contremaître, assiégé le régisseur de leurs questions opiniâtres. Un autre chantier ne risquait-il pas de s'ouvrir sous leurs fenêtres. N'allait-on pas relier la route à la bretelle, supprimant ainsi le cul-de-sac qui leur garantissait un calme providentiel. À l'intérieur, enfin, l'isolation phonique était-elle satisfaisante ?

On leur avait répondu qu'ils pouvaient y aller les yeux fermés et les oreilles ouvertes : l'insonorisation du bâtiment était conforme aux « Normes Fédérales ».

La nuit du déménagement, incapable de trouver le sommeil, Alex avait veillé jusqu'à l'aube, assis raide mort au milieu des cartons. Les muscles bandés, les cinq sens en alerte, il n'eut aucune peine à reconnaître les chasses d'eau, les douches, l'aération des salles de bains, les musiques en sourdine sur fond de bal d'ascenseur grinçant.

Le samedi, il eut droit aux séances de perceuse d'un maniaque de la bricole. Le dimanche après-midi deux pianistes, l'un chevauchant Bach et sa divine machine à coudre, l'autre lâchant la bride à Chopin dans d'épuisantes envolées de pédales, lui dédièrent leur répétition inaugurale.

La semaine de congé qui suivit, ce fut encore pire. Abandonnés dès potron-minet, les chiens du rez-de-chaussée aboyaient en relais jusqu'au retour de leurs maîtres. À la sortie de l'école, les gamins du dessus se déchaînaient sur les cordes d'une guitare électrique. Le soir, les Journaux Télévisés et les séries policières pétardaient tous azimuts. Alex se couchait après minuit, blotti contre le dos de sa femme endormie, s'assoupissait vingt minutes puis se réveillait en sueur, la tête vrillée des sons de la veille.

À la fin du premier mois, il alla voir la concierge. Lui offrit une azalée en pot pour s'en faire une alliée. Elle le remercia, promit de se renseigner, puis n'eut de cesse que de l'éviter.

Alors, invoquant les « Normes Fédérales », il avisa la gérance par écrit. On lui renvoya aussitôt, s'appuyant sur les mêmes « Normes Fédérales », la réponse type destinée à son cas. De guerre lasse, il releva les noms sur les boîtes aux lettres, nota les numéros de téléphone des fauteurs de trouble, les harcela d'appels courroucés, sonna chez eux, se trompant une fois sur deux de coupable.

Les locataires, gens plutôt affables, tentèrent de le rasséréner. On le reçut dans le living, on discuta sur le palier, on commenta la magie vibratoire des plaques de béton. On s'enquit de son métier, de son emploi du temps. On l'écouta patiemment en hochant la tête.

Exactement comme le docteur Schmid qui, lui aussi, l'accueille toujours avec bienveillance dans son discret cabinet capitonné de la place Centrale. ■